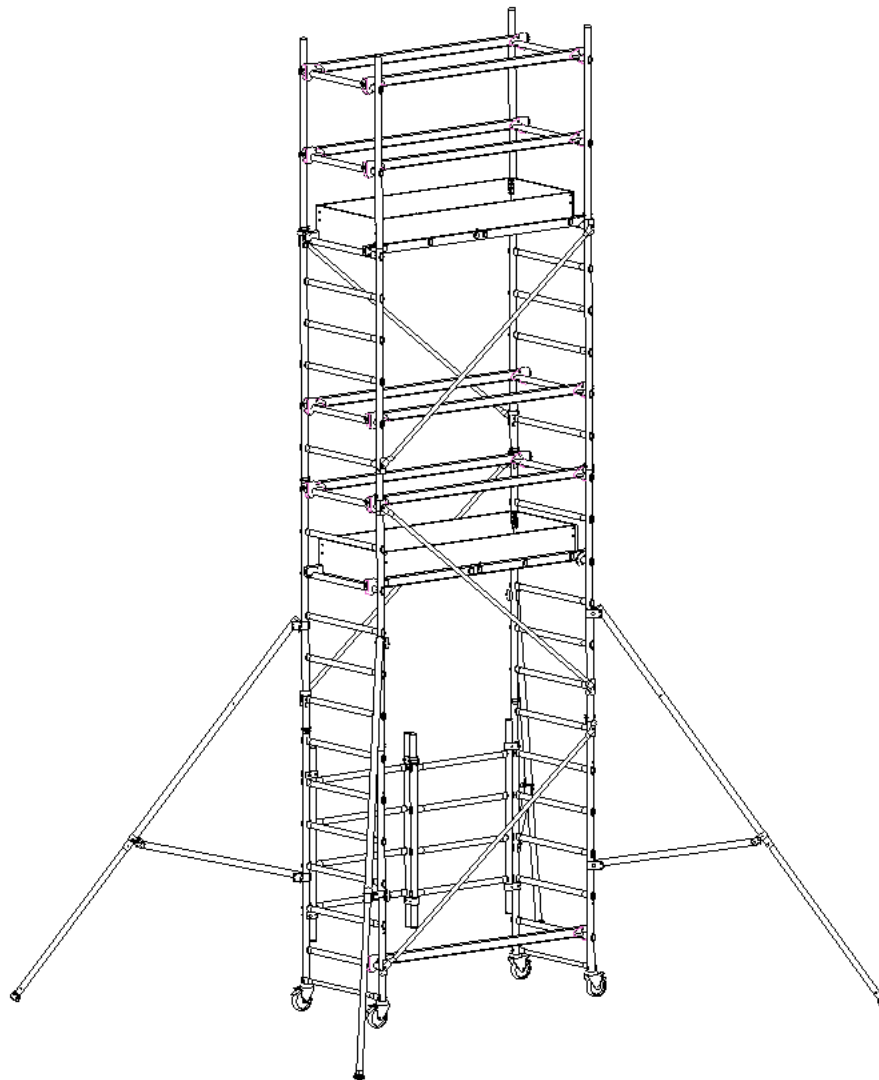


SPEEDY 3 Décret

Manuel de montage et d'utilisation Échafaudage roulant

Ce manuel doit impérativement être remis aux utilisateurs



Notice 61029/384 - ind 2 du 22/02/2018

SPEEDY 3 Décret

SOMMAIRE

	Pages
Chapitre 1 :	
1-1 Marquage	p 3
1-2 Caractéristiques techniques	p 3
1-3 Nomenclature des différents modèles	p 4
1-4 Schémas de composition des modèles	p 4
1-5 Précautions de montage et d'utilisation	p 6
Chapitre 2 :	
2-1 Montage du Speedy 3 Décret 2m	p 7
2-2 Montage du Speedy 3 Décret 3m	p 12
2-3 Montage du Speedy 3 Décret 5m	p 15
Chapitre 3 :	
Après montage et avant utilisation	p 18
Chapitre 4 :	
4-1 Consignes d'utilisation	p 18
4-2 Consignes de déplacement	p 19
Chapitre 5 :	
Montage pour transport et passage de portes	p 19
Chapitre 6 :	
6-1 Vérification, maintenance	p 20
6-2 Démontage	p 21
Chapitre 7 :	
Garantie	p 23

SPEEDY 3 Décret

Chapitre 1: 1-1 Marquage

EN 1004 3 4.66M / 4.66M XXXD

Référence à la norme

Classe de la charge

Hauteur maximale pour usage intérieur

Hauteur maximale pour usage extérieur

Accès par escalier : non
Accès par escalier à marche : non
Accès par échelle inclinée : non
Accès par échelle verticale : oui

Chapitre 1: 1-2 Caractéristiques techniques

Construction :

Structure aluminium sertie

Dimensions hors tout :

Dim plateau

Longueur (m) 1.41

Largeur (m) 0.6

Empattement avec stabilisateurs :

Longueur (m) 3.94

Largeur (m) 3.38

Ø roues (mm) 125

Charge admissible/roue (Kg) 80

Echafaudage classe III

Conforme décret 2004-921 A 6548

Charge ponctuelle :

150Kg sur un seul plateau chargé

Charge maxi admissible sur un seul niveau :

200Kg/m² uniformément réparti sur le plancher

Soit 169Kg maxi

1 personne par plateau

=> si 2 plateaux => 2 personnes (1 pers/ plateau)

Seul le dernier plancher peut être chargé avec la personne dessus, **sans oublier de respecter les limites de charges indiquées ci-dessus !**

Accessoires :

Perche pour mise en place des lisses
(Inclus dans le colis 2).

**Emploi obligatoire des stabilisateurs quelle que soit la hauteur,
à l'exception du modèle 26408 522**

SPEEDY 3 Décret

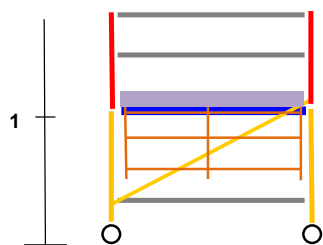
Chapitre 1: 1-3 Nomenclature des différents modèles

COMPOSANTS	SCHEMAS											
	REF. composants SPEEDY 3	02408 222	02408 224	02408 228	02408 227	20400 031	02408 225	02408 205	02408 210	20400 041	02405 205	20400 094
	Designation	ECHELLE BASE	REHAUSSE 2 ECHELONS	REHAUSSE 4 ECHELONS	REHAUSSE 8 ECHELONS	LISSE	BASE PLIANT	PLATEAU	PLINTHES	diagonale	stabilisateur	Perche
	Poids (Kg)	6,3	2,4	5,3	5,5	1,5	5	9,3	8	1,2	2,6	1,4
PRODUITS	26408 522 (2m)	2	2	-	-	5	1	1	1	1	-	1
	26408 532 (3m)	2	2	2	-	5	1	1	1	3	4	1
	26408 552 (5m)	2	2	2	2	9	1	2	2	5	4	1

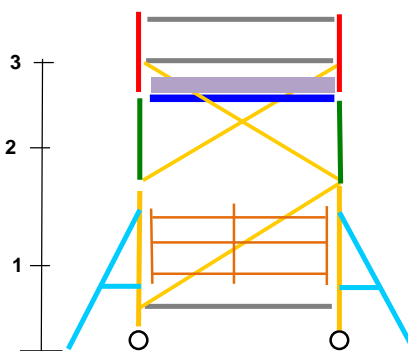
ATTENTION : Les éléments des Speedy et Speedy2 ne sont pas compatible avec le Speedy3

Chapitre 1: 1-4 Schémas de composition des modèles (par taille)

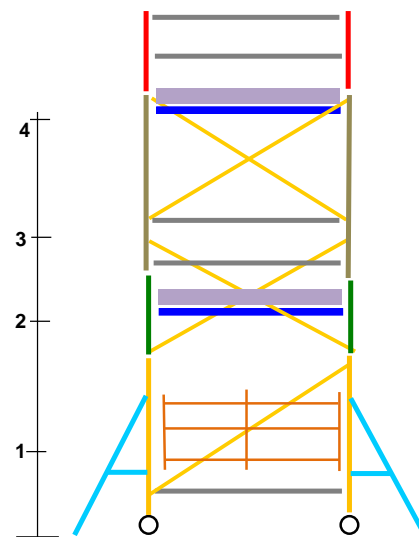
- Echelle 1x4
- Echelle 1x2
- Lisse
- Stabilisateur
- Echelle de base
- Echelle 1x8
- Plateau
- Diagonale
- Base pliante
- Plinthe



SPEEDY 3 2m



SPEEDY 3 3m

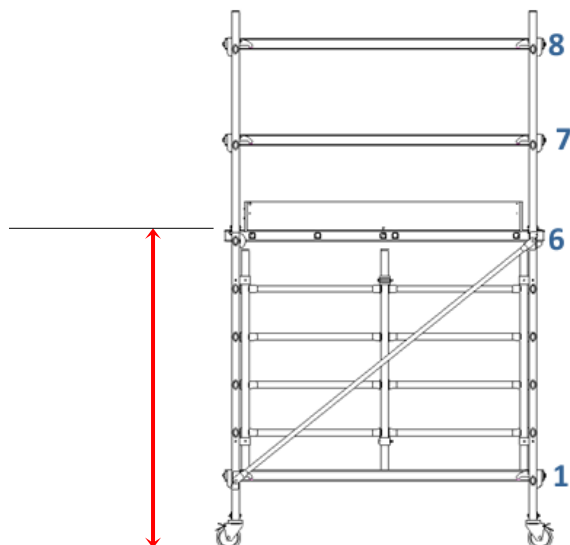


SPEEDY 3 5m

SPEEDY 3 Décret

SPEEDY 3 2m

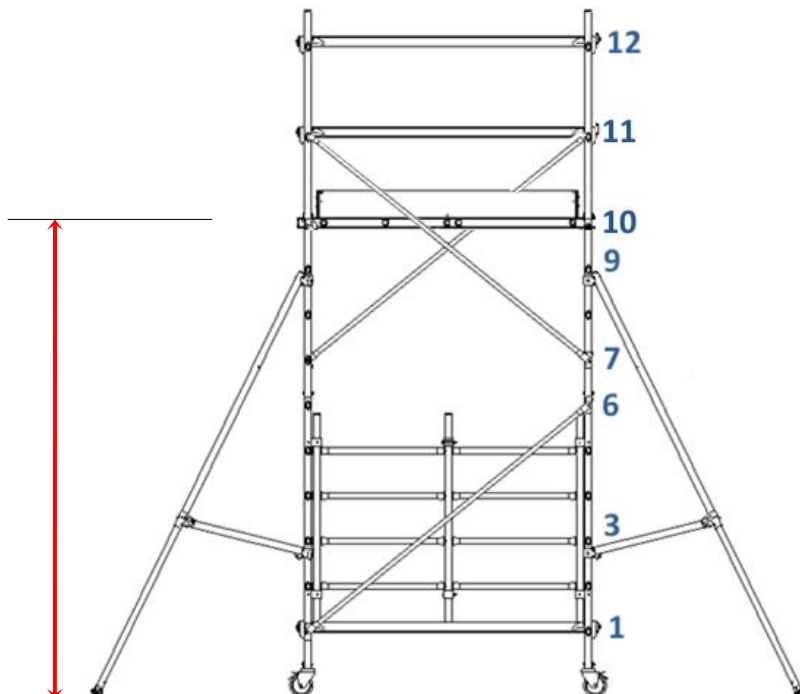
N° échelon



Hauteur plateau max : 1.66m

SPEEDY 3 3m

N° échelon

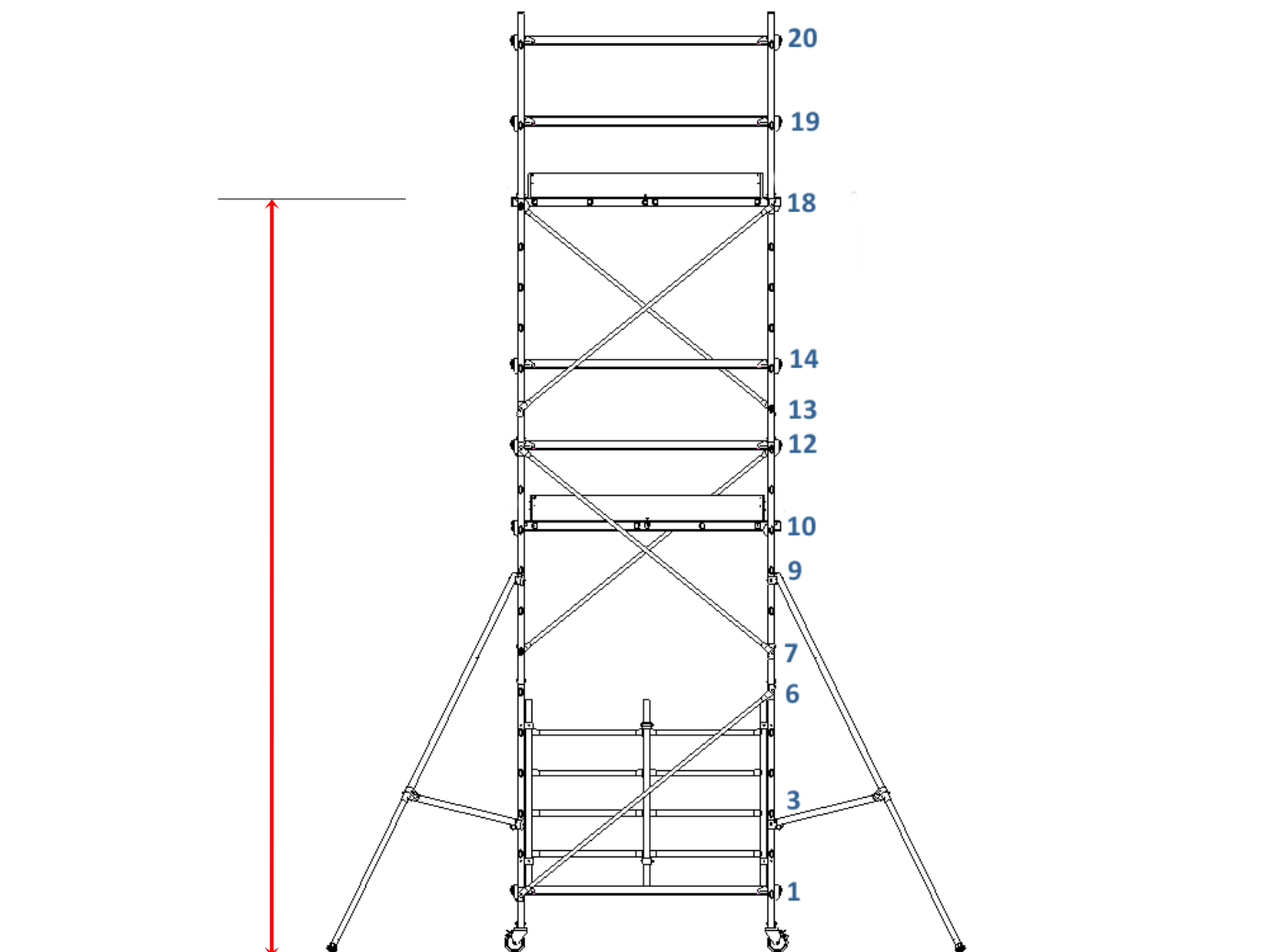


Hauteur plateau max : 2.66m

SPEEDY 3 Décret

SPEEDY 3 5m

N° échelon



Hauteur max plancher = 4.66m

Chapitre 1 / 1-5 Précautions de montage et d'utilisation

- Monter l'échafaudage suivant ce manuel de montage et d'utilisation.
- S'assurer que toutes les goupilles nécessaires et tous les crochets soient bien en place.
- Le SPEEDY 3 doit être monté et démonté uniquement par un personnel formé aux instructions de montage et d'utilisation.
- Les éléments endommagés ou de marques différentes ne doivent pas être utilisés.
- Pour tout montage d'élément, se référer aux schémas ci-avant chap. 1-3
- Le port d'EPI (Equipements de Protection Individuels) est obligatoire pour le montage et le démontage d'un échafaudage.
- Le hissage des éléments pour l'élévation du produit se font du côté garde-corps une fois celui-ci mis.
- Le hissage des outils ou autre éléments pendant l'utilisation du produit se fait par les trappes d'accès des plateformes.

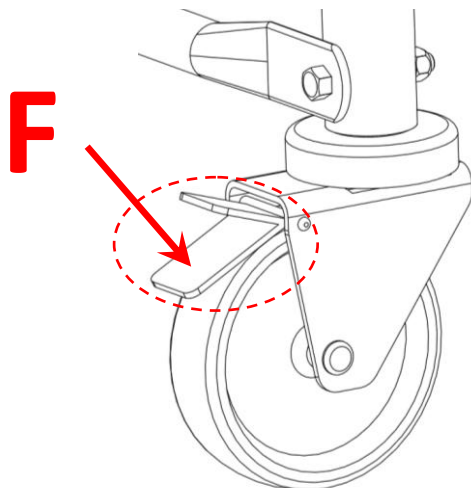
SPEEDY 3 Décret

Chapitre 2 / 2-1 Montage du Speedy 3 2m

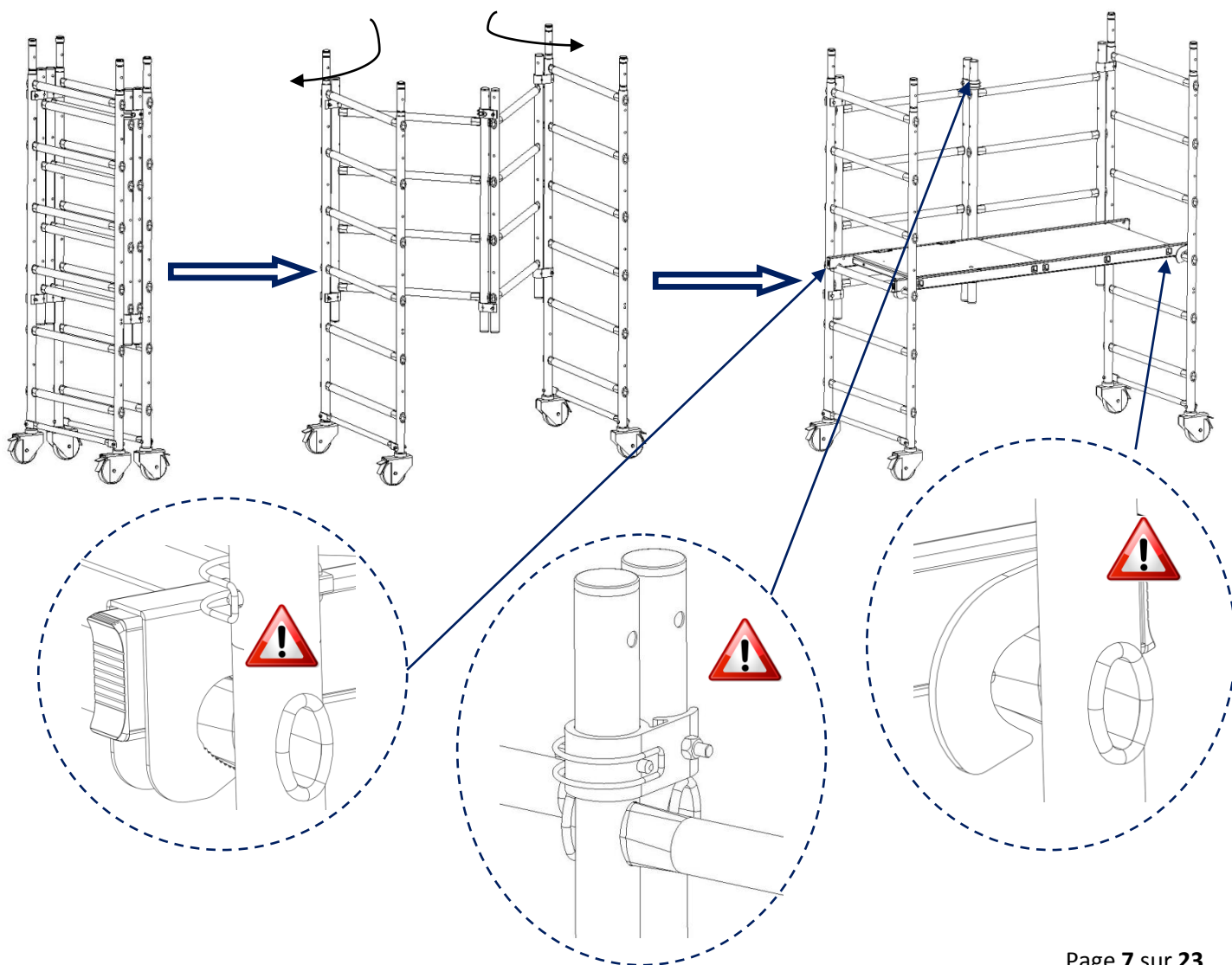
2-1-1 / Montage de la base

Le montage d'un échafaudage s'effectue à 2 personnes

Avant toute opération, bloquer les roues des échelles de base grâce à leurs freins :



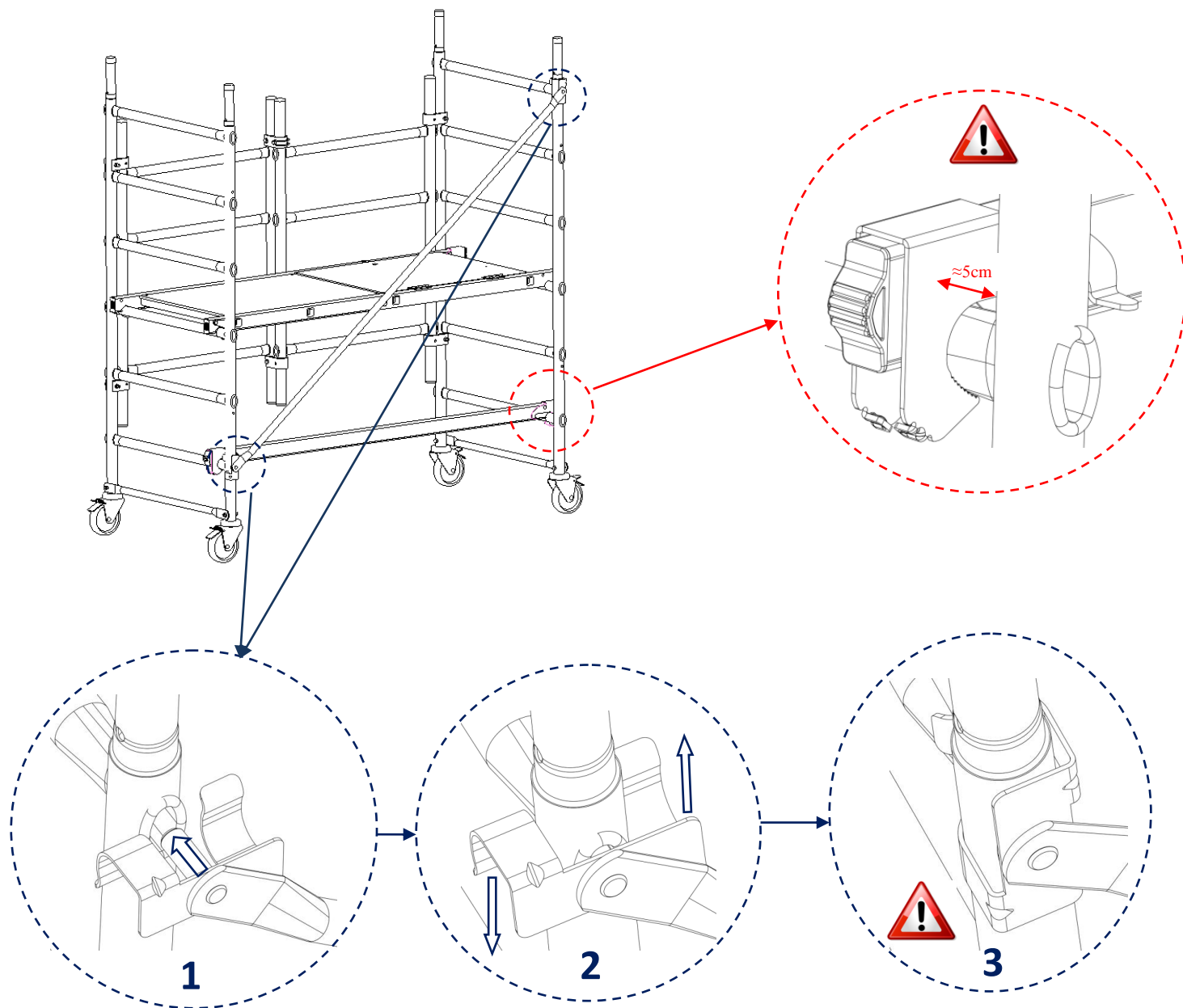
Déplier la base pliante et verrouiller là en position avec la goupille. Ajouter ensuite le plateau sur le 3ème échelon.



SPEEDY 3 Décret

Fixer ensuite la diagonale, puis la lisse en respectant les consignes ci-dessous.

Vérifier que les crochets soient correctement refermés.



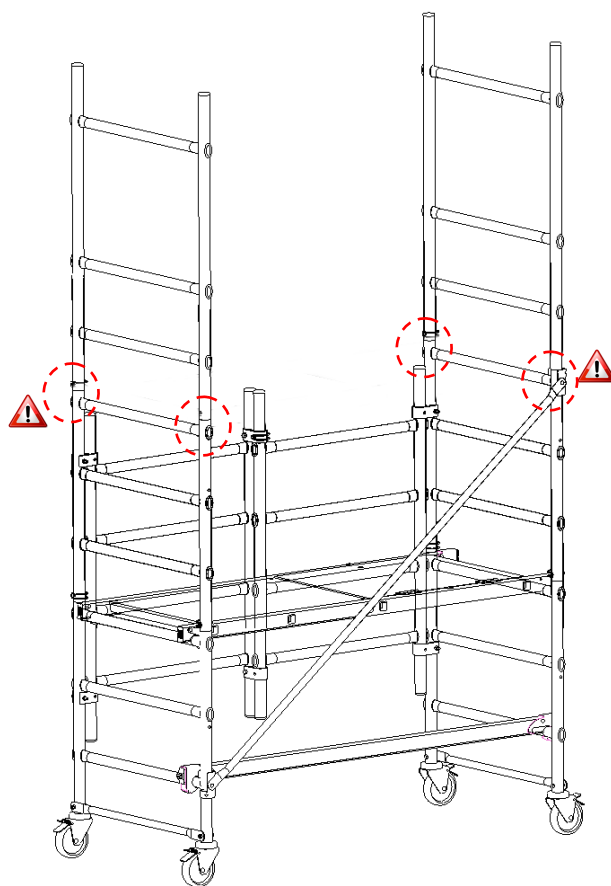
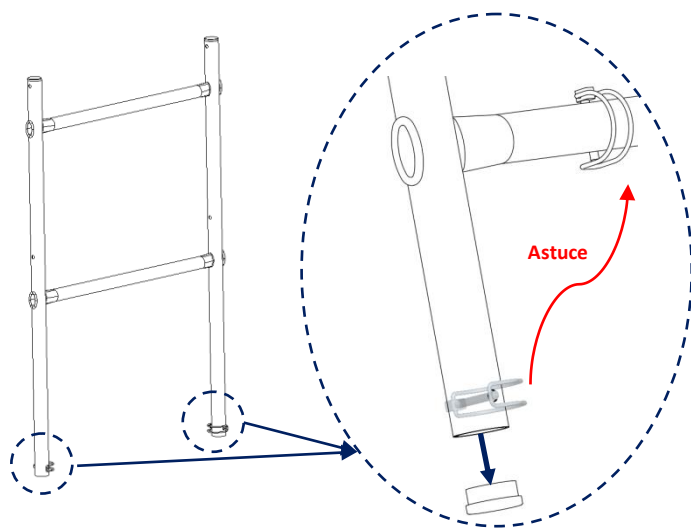
Vérifier l'horizontalité de la base dans les deux directions avant de poursuivre le montage.

SPEEDY 3 Décret

2-1-2 / Montage des rehausses

Retirer les goupilles et bouchons des bases des échelles 2 échelons.

(Astuce : refermer les goupilles autour de l'échelon bas de l'échelle, afin de ne pas les perdre lors des manipulations)



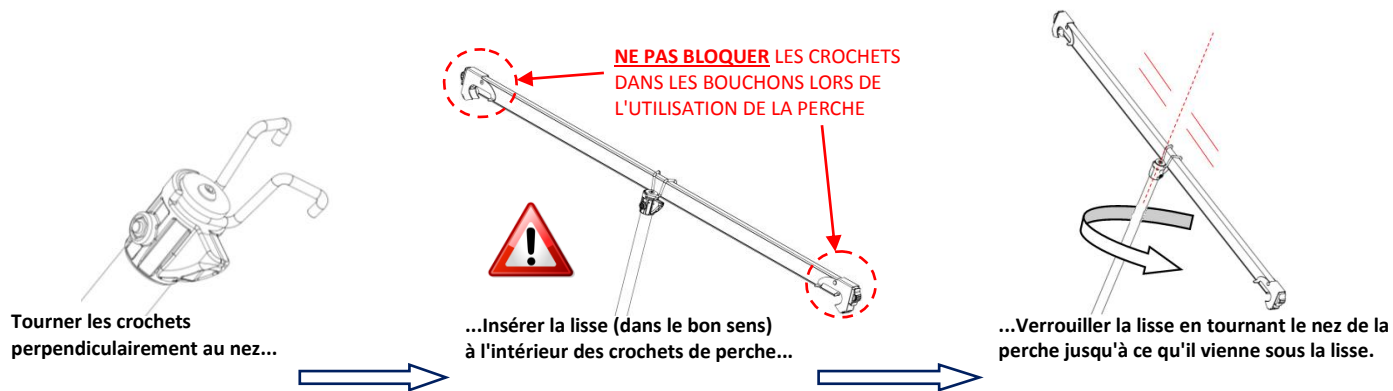
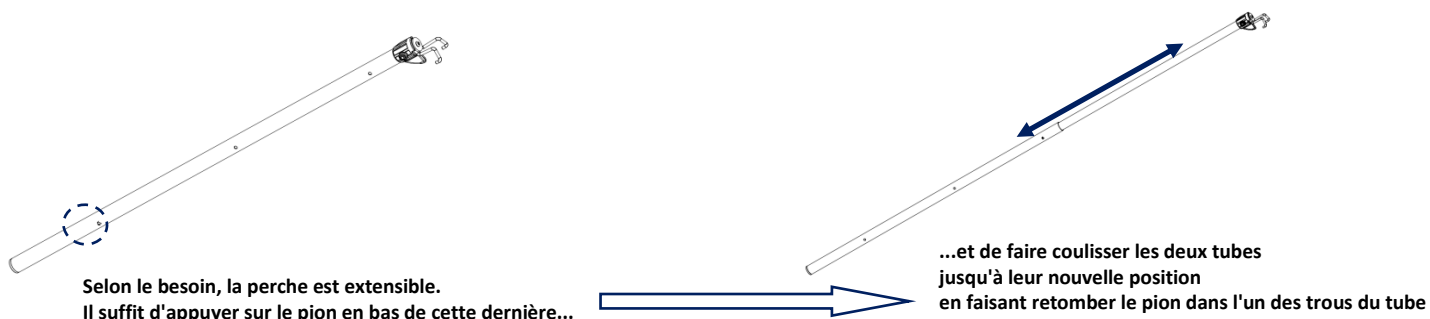
Assembler les 2 échelles sur la base.

Remettre en place les 4 goupilles !

SPEEDY 3 Décret

2-1-3 / Montage du plateau et des protections

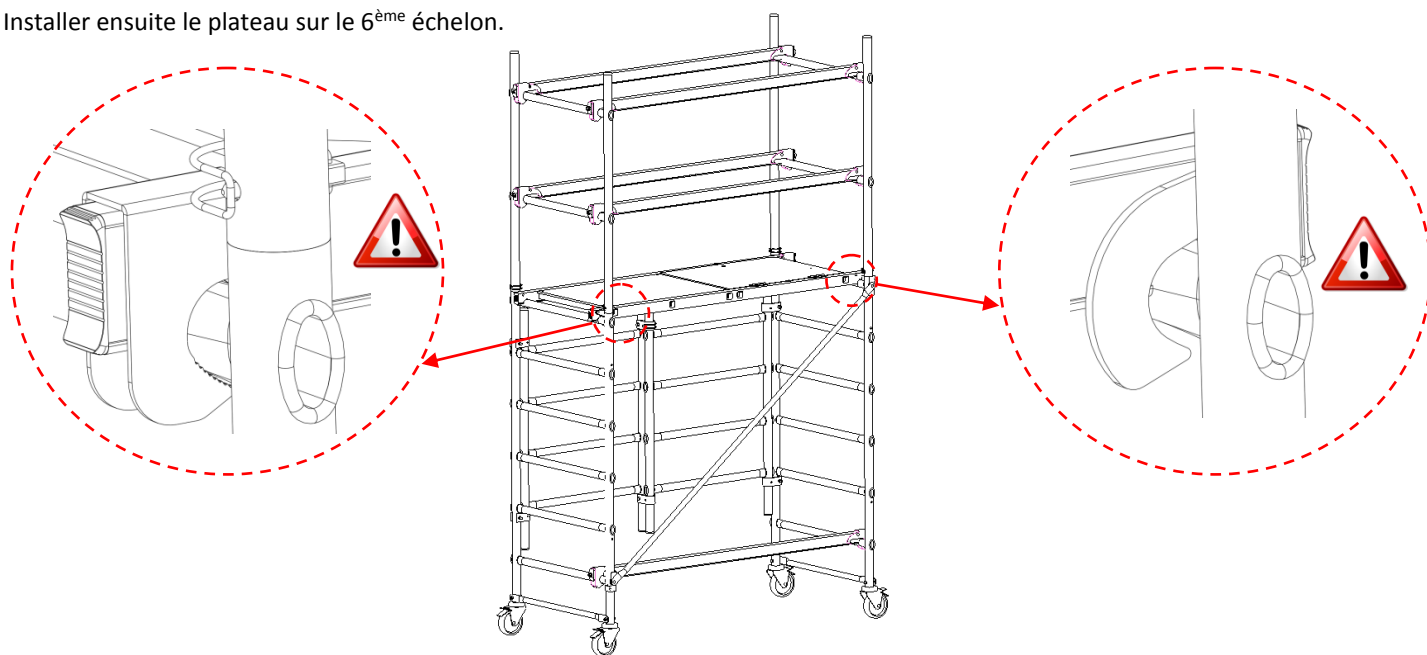
Installer les 4 lisses et sur les échelons, comme indiqué sur le schéma du chapitre 1-4, à l'intérieur des montants.
Utiliser la perche comme indiquer ci-dessous.



La lisse est alors prête à être montée sur l'échafaudage.

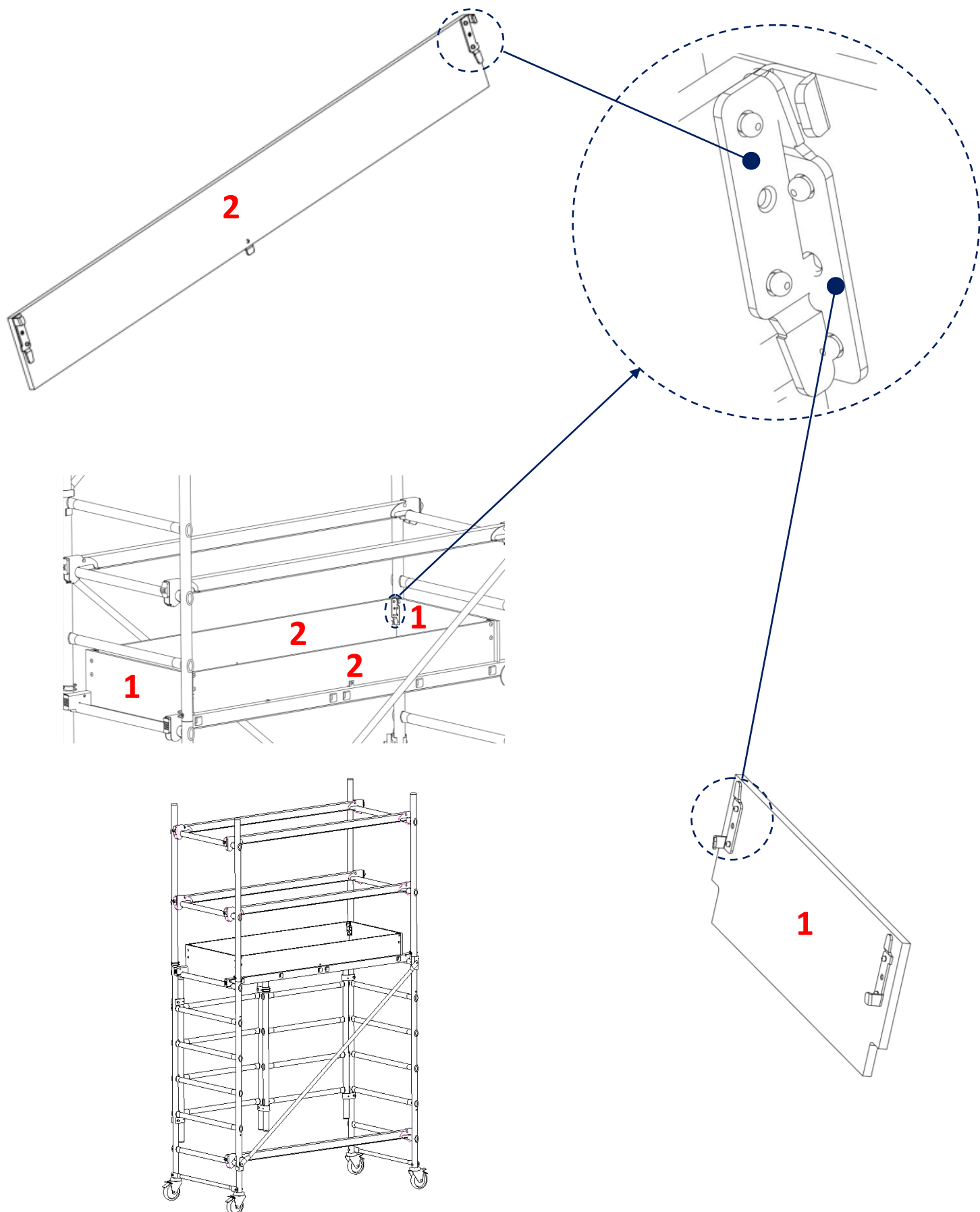
Répéter ces opérations à chaque pose de lisse (lorsqu'il est impossible de les installer directement à la main).

Installer ensuite le plateau sur le 6^{ème} échelon.



SPEEDY 3 Décret

Monter alors les plinthes autour de ce plancher, en commençant par celles d'extrémités (1), puis en y emboîtant les plinthes latérales (2).

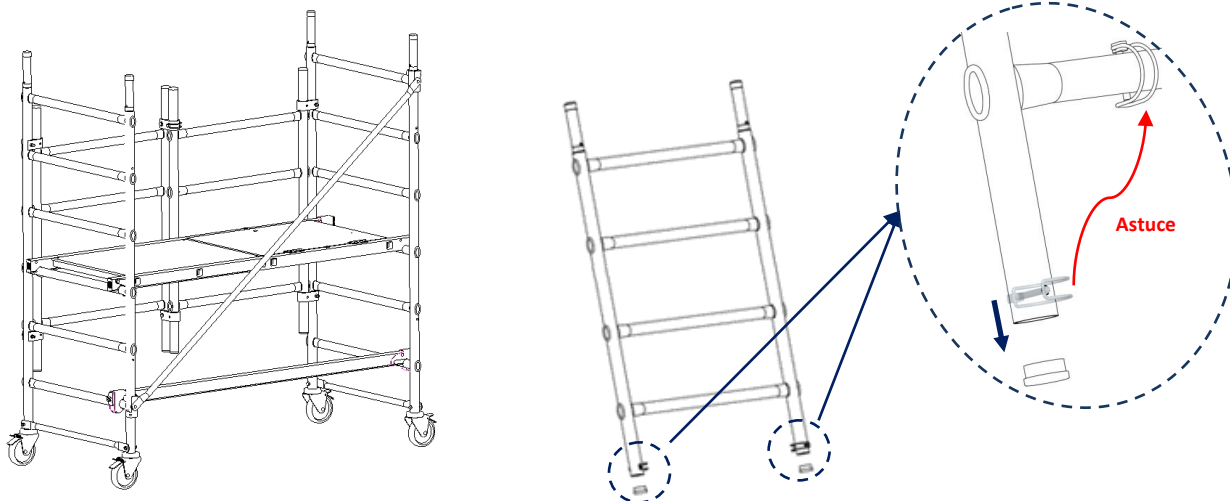


SPEEDY 3 Décret

Chapitre 2 / 2-2 Montage du SPEEDY 3 3m

2-2-1 / Montage des rehausses

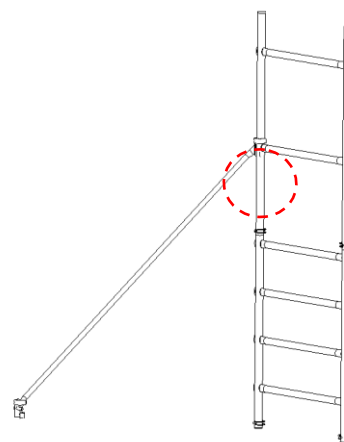
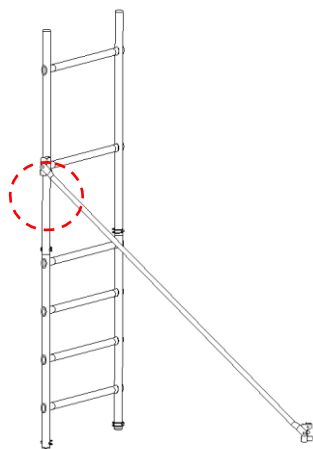
Partir de la base montée au chap. 2-1-1. Préparer les échelles de 2 et 4 échelons en retirant les goupilles et les bouchons à leurs bases. (Astuce : refermer les goupilles autour de l'échelon bas de l'échelle)



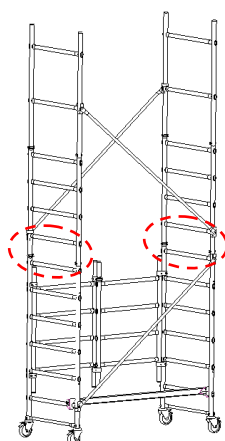
Monter l'échelle 2 échelons sur l'échelle de 4 et pré-assembler les diagonales comme indiqué sur les schémas ci-dessous.

Côté Gauche

Côté droit



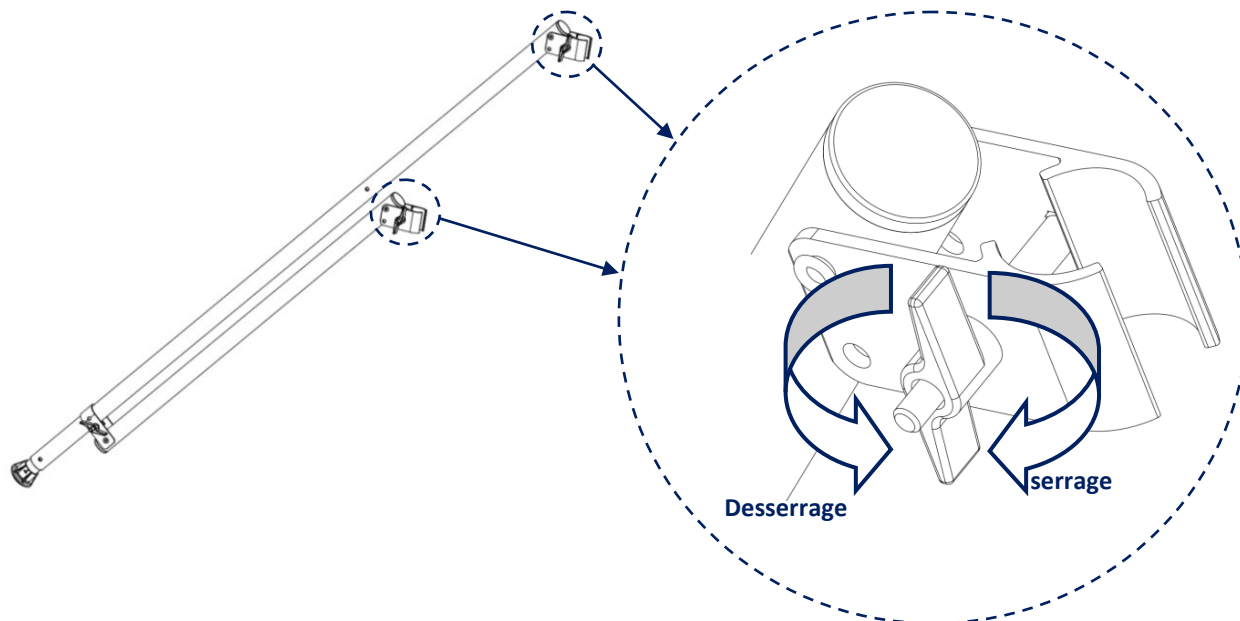
Installer les rehausses sur la base de l'échafaudage, et monter les attaches basses des diagonales. Remettre les 4 goupilles sur le bas des rehausses pour les verrouiller à la base.



SPEEDY 3 Décret

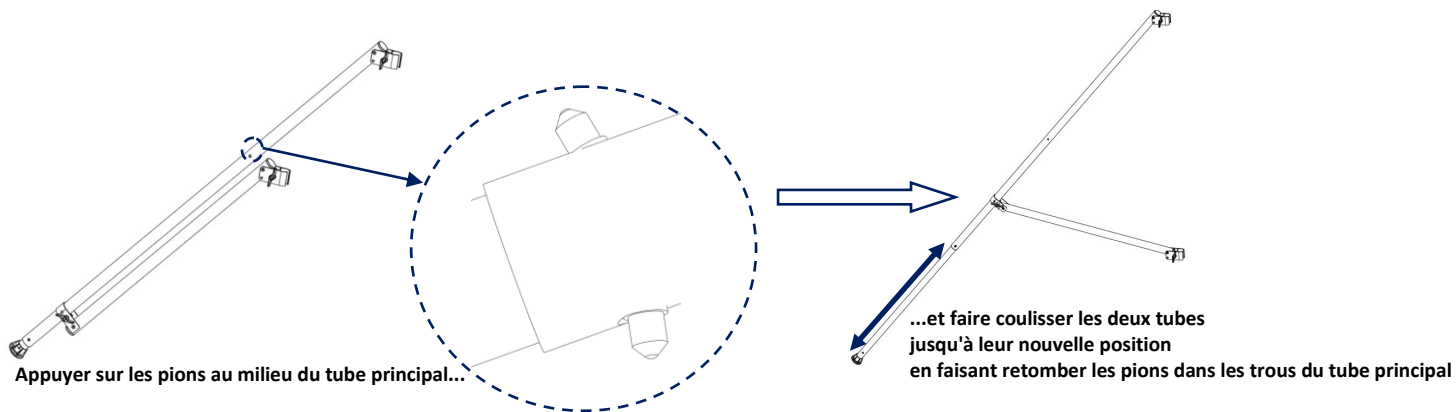
2-2-2 / Montage des stabilisateurs

Mise en place des stabilisateurs, serrés sur les montants à l'aide de deux pinces avec écrou papillon :

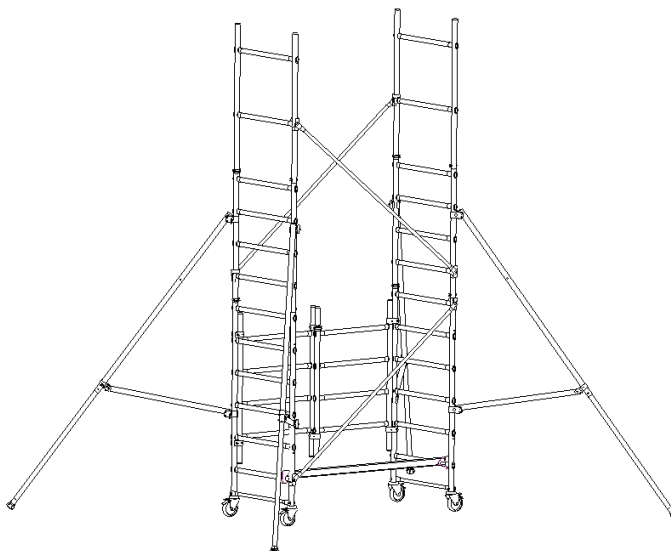
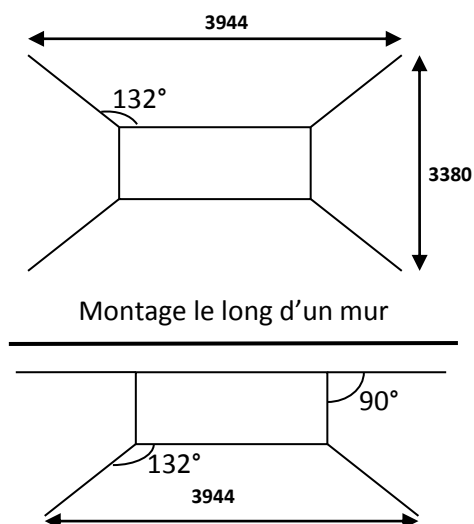


Les pinces de stabilisateurs doivent être placées en butée sous l'échelon concerné (Cf. schémas chapitre 1-4).

Ces stabilisateurs sont extensibles :



Monter les stabilisateurs sur les montants de l'échafaudage, en respectant les valeurs et quantités du schéma ci-dessous :

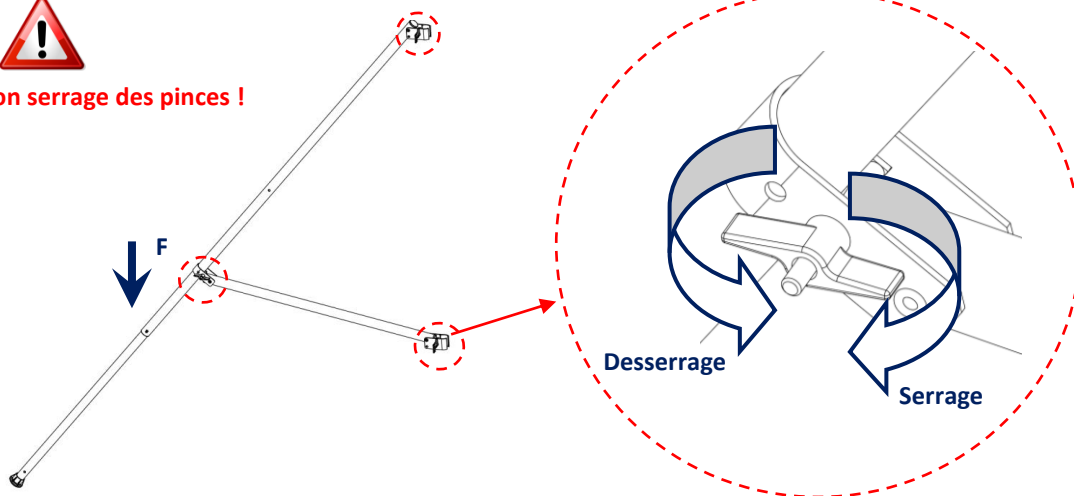


SPEEDY 3 Décret

Afin de mettre les stabilisateurs en tension, desserrer l'écrou papillon situé à la jonction des deux parties de stabilisateur, puis presser légèrement sur la chape afin de la faire glisser vers le bas, puis resserrer l'écrou.

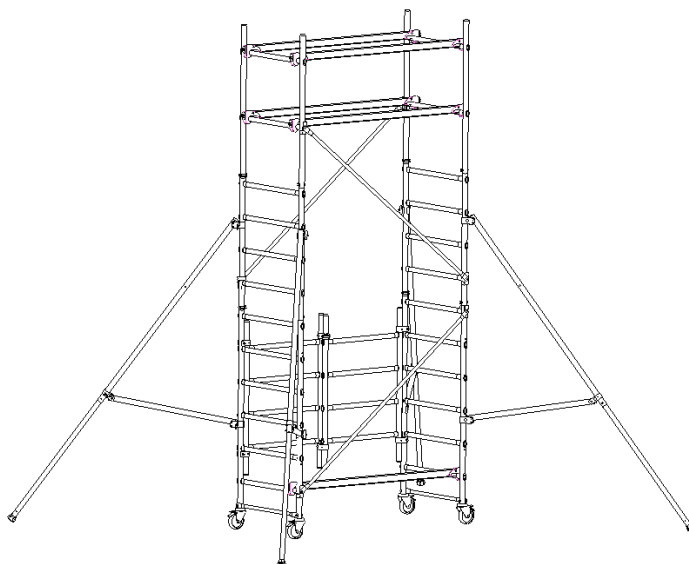


Vérifier le bon serrage des pinces !



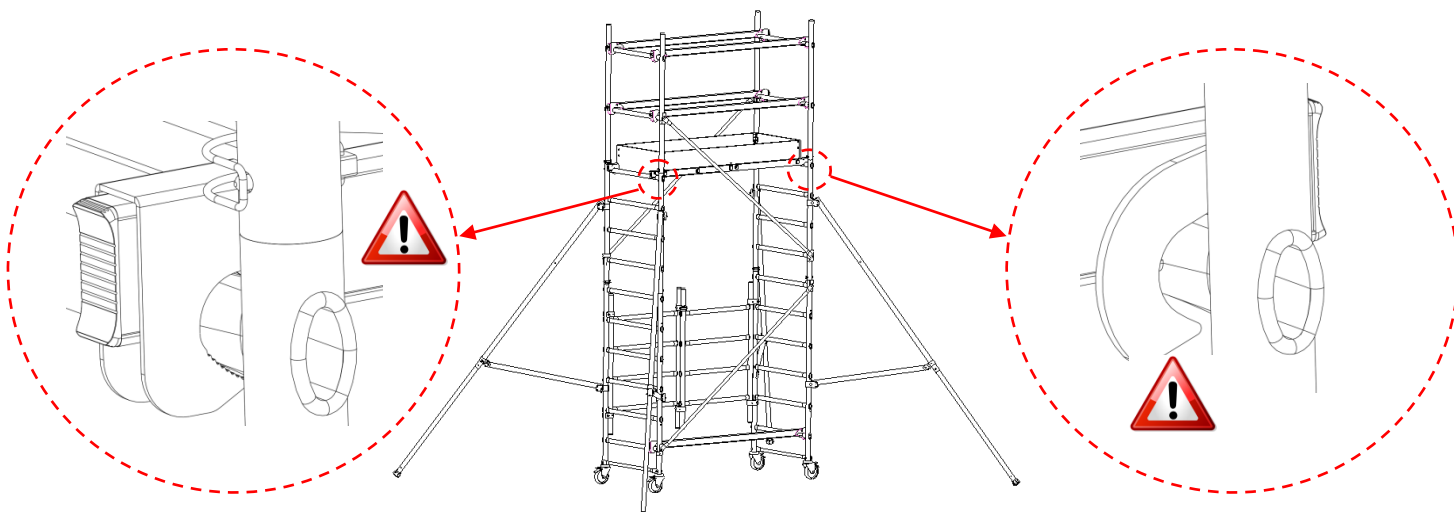
2-2-3 / Montage du plateau et des protections

Placer les lisses sur les échelons comme indiqués sur le schéma en chap. 1-4, à l'intérieur des montants grâce à la perche. (Voir explication chap. 2-1-3)



Monter le plateau sur le 10^{ème} échelon et installer les plinthes autour de ce plateau. (Voir méthode au chap. 2-1-3)

Vérifier le bon verrouillage des crochets du plancher !

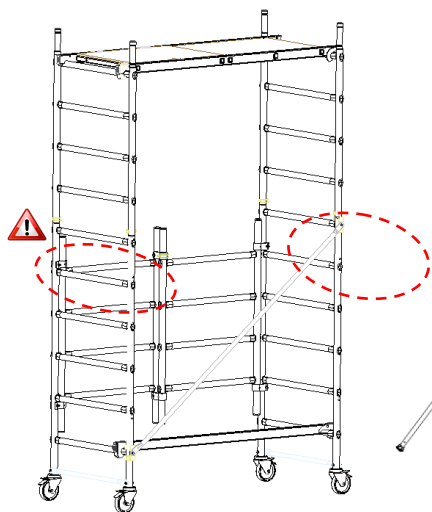
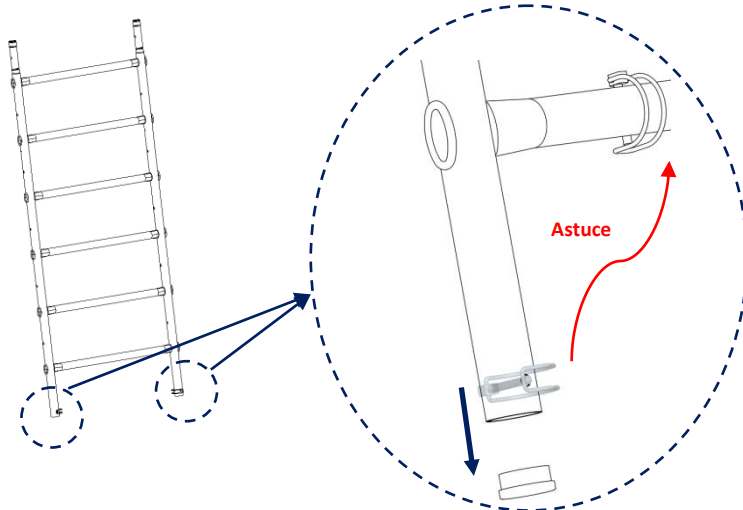
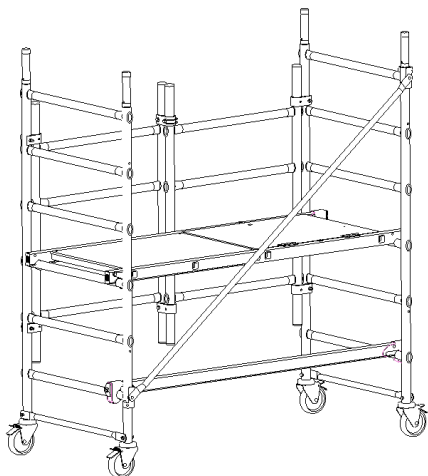


SPEEDY 3 Décret

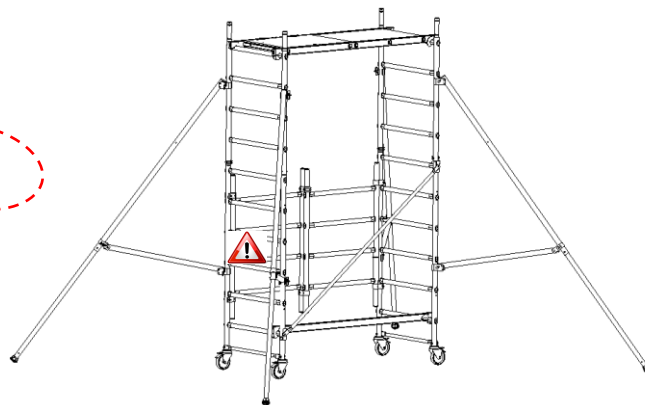
Chapitre 2 / 2-3 Montage du SPEEDY 3 5m

2-3-1 / Montage du premier niveau.

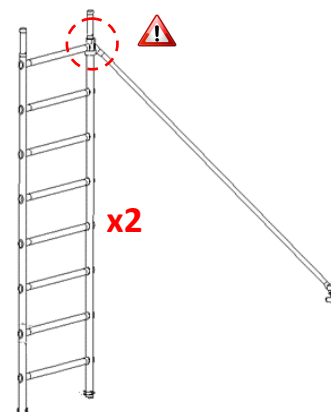
Partir de la base montée au chap. 2-1-1. Préparer les échelles de 8 échelons en retirant les goupilles et les bouchons à leurs bases. (Astuce : refermer les goupilles autour de l'échelon bas de l'échelle)



Monter les 2 rehausses de 4 échelons en les verrouillant avec les 4 goupilles et mettre le plateau sur le 10^{ème} échelon.

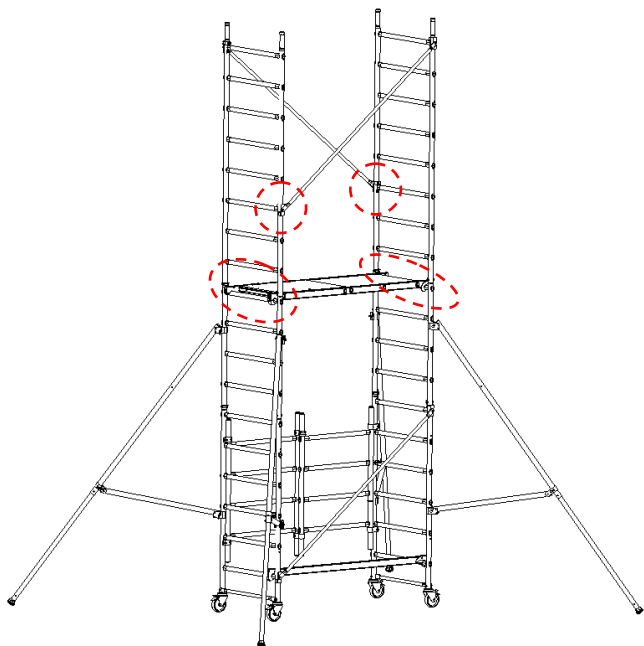


Monter les stabilisateurs comme indiqué chapitre 2-2-2

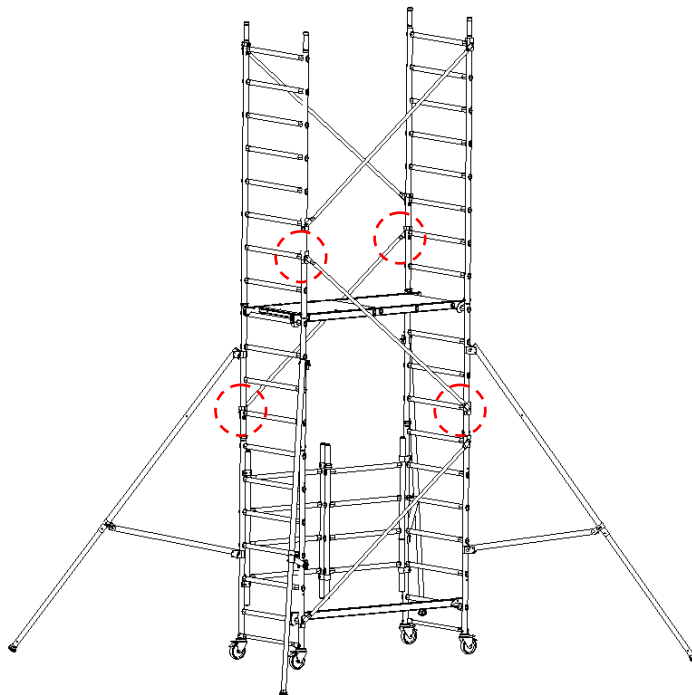


Pré-monter les diagonales sur les échelles de 8 échelons par leurs attaches hautes.

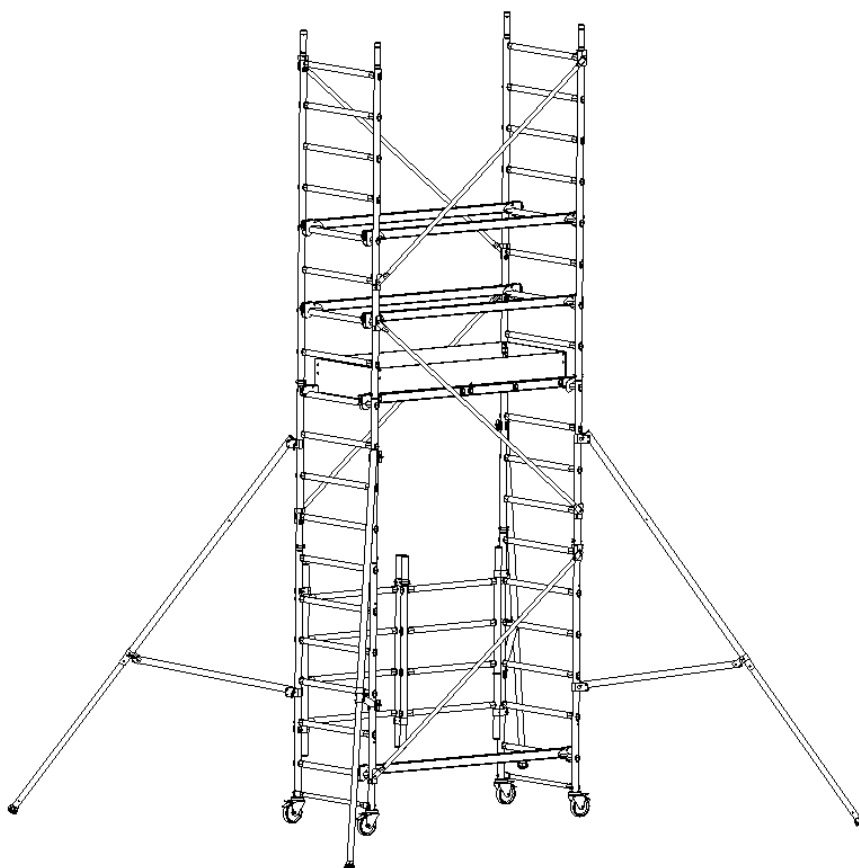
SPEEDY 3 Décret



En restant assis sur le plateau, monter les rehausses ainsi préparées sur la structure et monter les attaches basses des diagonales. Remettre les 4 goupilles sur le bas des rehausses.



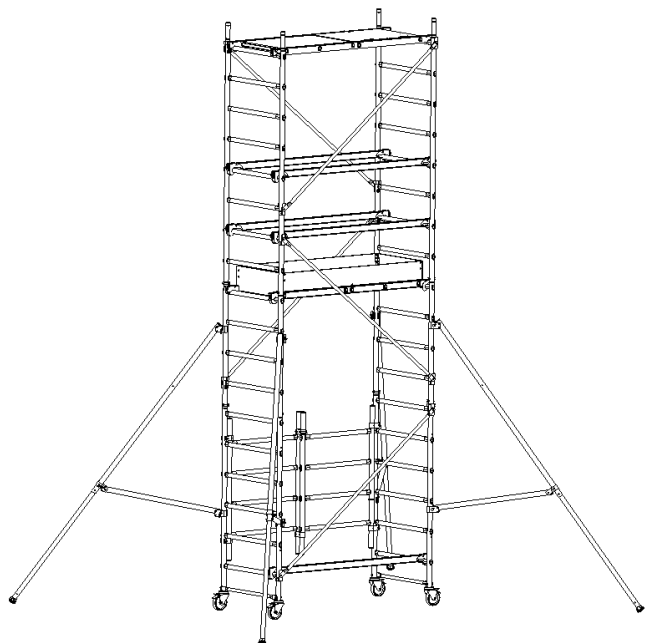
Fixer les 2 diagonales intermédiaires, l'attache haute en étant assis sur le plateau, l'attache basse depuis le sol.



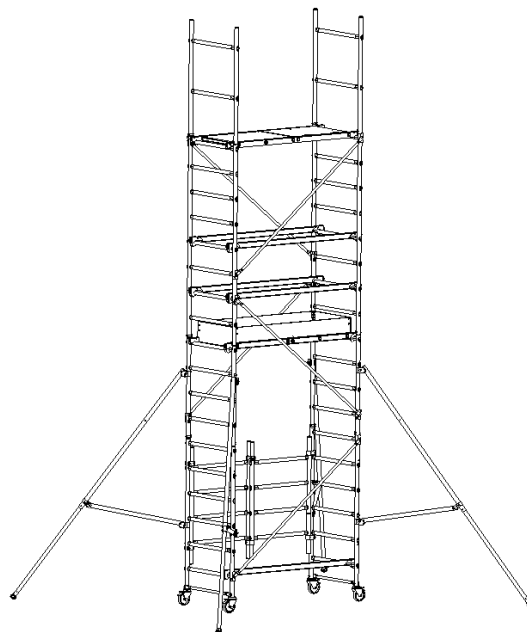
Monter les lisses avec la perche suivant la procédure du chap. 2-1-3.
Monter les plinthes entourant le plateau comme indiqué au chap. 2-1-3.

SPEEDY 3 Décret

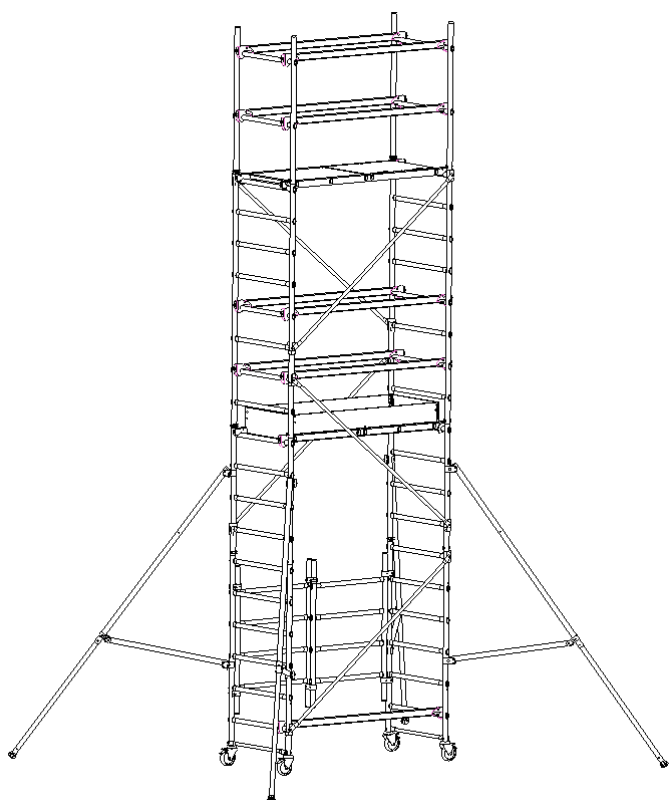
2-3-2 / Montage du second niveau.



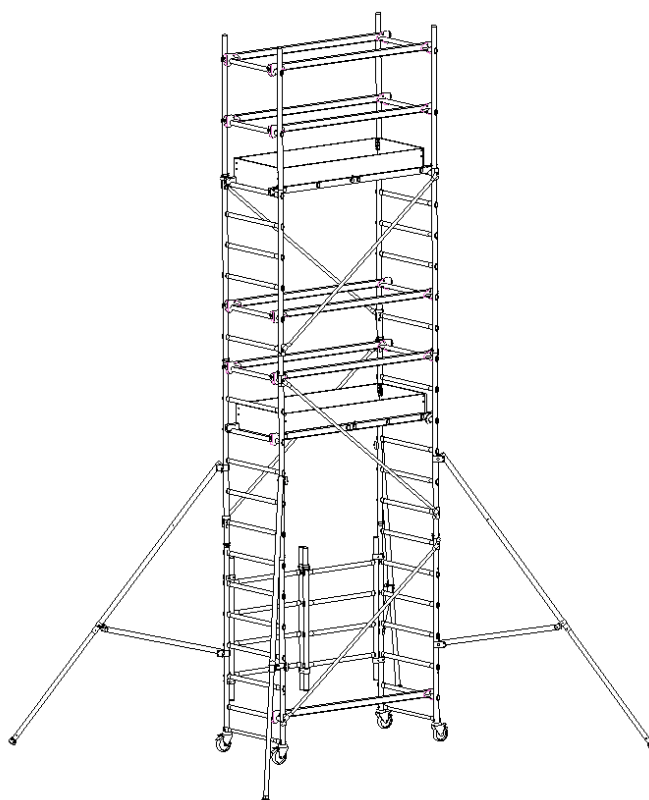
Monter le plateau sur le 18^{ème} échelon.



En restant assis sur le plateau,
monter les deux échelles 1x2
Remettre en place les 4 goupilles !



Monter les lisses avec la perche suivant la
procédure du chap. 2-1-3.



Monter les plinthes comme
indiqué au chap. 2-1-3

SPEEDY 3 Décret

Chapitre 3 / Après montage et avant utilisation

La conformité du montage doit être vérifiée par le responsable chargé par le chef d'entreprise de la sécurité sur le chantier.

Les vérifications porteront sur :

- Les appuis.
- Le montage.
- L'environnement.
- Les freins.
- Le calage (pour pallier aux défauts locaux de planéité).



Respecter **IMPERATIVEMENT** les consignes de la notice collée sous le plancher.

Chapitre 4 / 4-1 Consignes d'utilisation

Cette notice ne remplace pas la réglementation en vigueur à laquelle il convient de se référer.

- Respecter les charges admissibles sur les planchers et la structure.
- Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 30Kg.
- Vent limite avec stabilisateurs = 45Km/H.



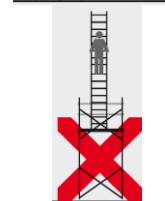
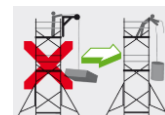
Zone de Travail :

- Ne pas s'approcher de conducteurs nus sous tension.
- Dans les zones accessibles au public, interdire l'accès de l'appareil à celui-ci.
- Baliser la zone d'implantation en cas de passage d'engins, de véhicules...
- Vérifier que dans la zone de déplacement il n'y ait pas d'obstacles aériens.
- Sur terrain meuble, prévoir un chemin de roulement.



Il est interdit :

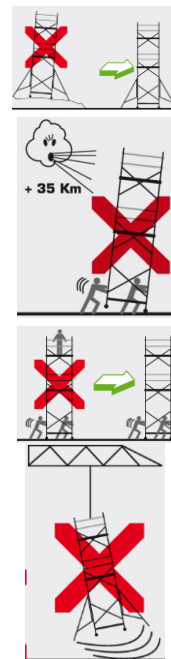
- D'utiliser une potence, même manuelle, placée sur l'extérieur de l'échafaudage.
- De bâcher un échafaudage roulant, même partiellement.
- D'augmenter la hauteur au-delà de celle autorisée.
- D'utiliser des composants autres que ceux fournis et décrits dans la nomenclature.
- D'utiliser l'échafaudage sans ses stabilisateurs (*hormis le 26408 522*).
- D'utiliser un échafaudage qui n'a pas été monté verticalement (tolérance : 1%).
- D'utiliser un échafaudage qui n'a pas été monté suivant les instructions de ce manuel.
- D'établir un pont entre l'échafaudage et un bâtiment ou entre deux échafaudages.
- De sauter sur les planchers.
- D'accéder par l'extérieur au plancher de travail.
- D'utiliser des planches comme plancher.
- D'appuyer une échelle d'accès sur l'échafaudage.
- D'amarrer le produit, en cas de vent >45km/h, le produit doit être démonté.



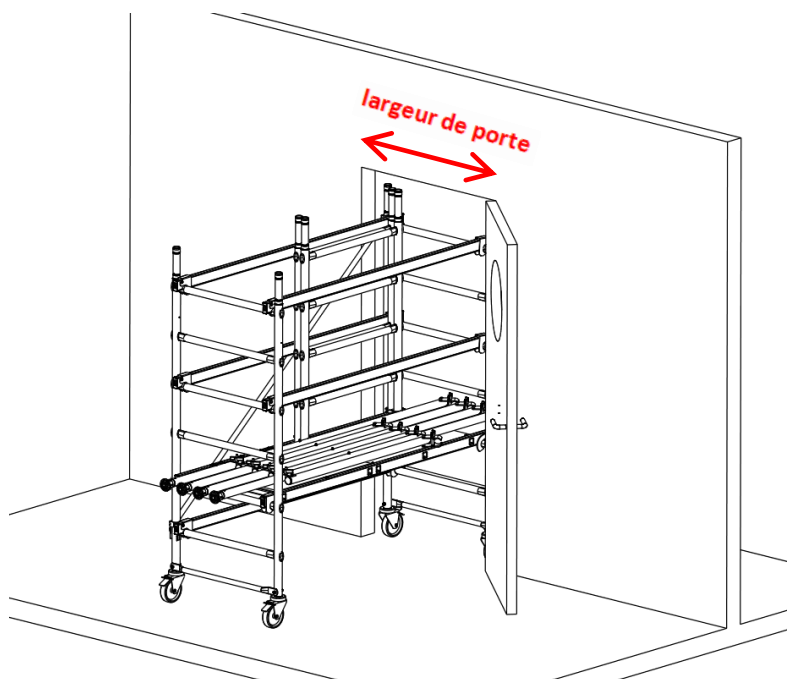
SPEEDY 3 Décret

Chapitre 4 / 4-2 Consignes de déplacement

- Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien. La vitesse normale de marche d'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement.
- Déplacer l'échafaudage roulant sur un sol de pente maxi 1%.
- Ne jamais tracter un échafaudage roulant avec un véhicule à moteur.
- Ne pas déplacer un échafaudage roulant avec un vent supérieur à 35 Km/H.
- Conserver les stabilisateurs fixés sur l'échafaudage roulant pendant le déplacement (Jeu entre platine d'appui et sol réduit au minimum).
- Le sol sur lequel l'échafaudage roulant se déplace doit être capable de supporter les descentes de charges.
- Pour les terrains meubles, prévoir un chemin de roulement.
- Il est interdit de déplacer l'échafaudage roulant lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celui-ci.
- Ne pas soulever l'échafaudage à la grue ou avec un pont roulant.
- On "Pousse" l'échafaudage, on ne le "tire" pas



Chapitre 5 / Montage pour transport et passage de portes



Le SPEEDY 3 peut passer dans une porte de 0.8m de largeur et 1.9m de hauteur libre.

Possibilité également de transporter le matériel et du petit outillage.

SPEEDY 3 Décret

Chapitre 6 / 6-1 Vérification, maintenance

VERIFICATION :

Inspecter les pièces avant chaque montage et particulièrement :

- Les freins des roues.
- Les dispositifs de sécurité (goupille, manchon, verrou, etc....).
- Les crochets des planchers de travail et leurs fixations.
- Les contreplaqués des planchers de travail.
- Les colliers de fixation des stabilisateurs.

Toutes pièces ayant subi :

- Une déformation permanente.
- Des perçages.
- Des entailles (par meulage par exemple...).
- Une forte oxydation.

... sont à rebuter !

En cas de doute, échanger le composant.

MAINTENANCE

Maintenir les pièces propres et les dispositifs de sécurité en bon état de fonctionnement.
Remplacer ou nettoyer toutes les plaques ou autocollants donnant les consignes d'utilisation et de sécurité.

Vérification :

Les vérifications réglementaires (prévues dans l'arrêté du 21 Décembre 2004) sont déclinées de la façon suivante :

Une vérification avant mise en service sur chaque site d'installation :

- lors de la première utilisation,
- en cas de démontage suivi d'un remontage de l'échafaudage,
- à la suite de la modification des conditions d'utilisation, des conditions atmosphériques ou d'environnement susceptibles d'affecter la sécurité d'utilisation de l'échafaudage,
- à la suite d'une interruption d'utilisation d'au moins un mois.

Elle comporte un examen d'adéquation, un examen de montage et d'installation ainsi qu'un examen de l'état de conservation. La traçabilité de cette vérification sera formalisée sur le registre de sécurité de l'établissement.

Une vérification journalière

Elle comporte un examen de l'état de conservation.

La traçabilité de cette vérification est formalisée par une feuille disposée sur la trappe d'accès.

SPEEDY 3 Décret

Une vérification trimestrielle

La portée de cette vérification dans le cas d'un échafaudage roulant étant comparable à la vérification journalière, on formalise sur le registre de sécurité de l'établissement la vérification réalisée à minima une fois tous les 3 mois.

Nota bene : Ces vérifications ne peuvent être conduites que par du personnel titulaire d'une attestation de compétence délivrée par le chef d'établissement portant la mention « Vérificateur et Utilisateur ».

Pour plus de renseignement et de détails au niveau des grilles de vérification, voir la RECO R.457, annexe 3, 3bis, 4, 5, 6 disponible sur le site internet de l'assurance maladie.

<http://www.ameli.fr/employeurs/prevention/recherche-de-recommandations/pdf/R457.pdf>

Fiche de vérification disponible sur notre site internet :

http://tubesca-comabi.com/wp-content/uploads/2013/12/Conformite_Echafaudage_roulant.pdf

Chapitre 6 / 6-2 Démontage

- Avant le démontage :

- S'assurer de la stabilité de l'échafaudage :

- _ Roues à frein bloquées.
- _ Stabilisateurs bien positionnés etc...

- S'équiper de cordes pour manutentionner les éléments si besoin.

- Avant manutention :

- Remettre les goupilles et bouchons sur les éléments concernés.

- Isoler les composants détériorés à échanger.

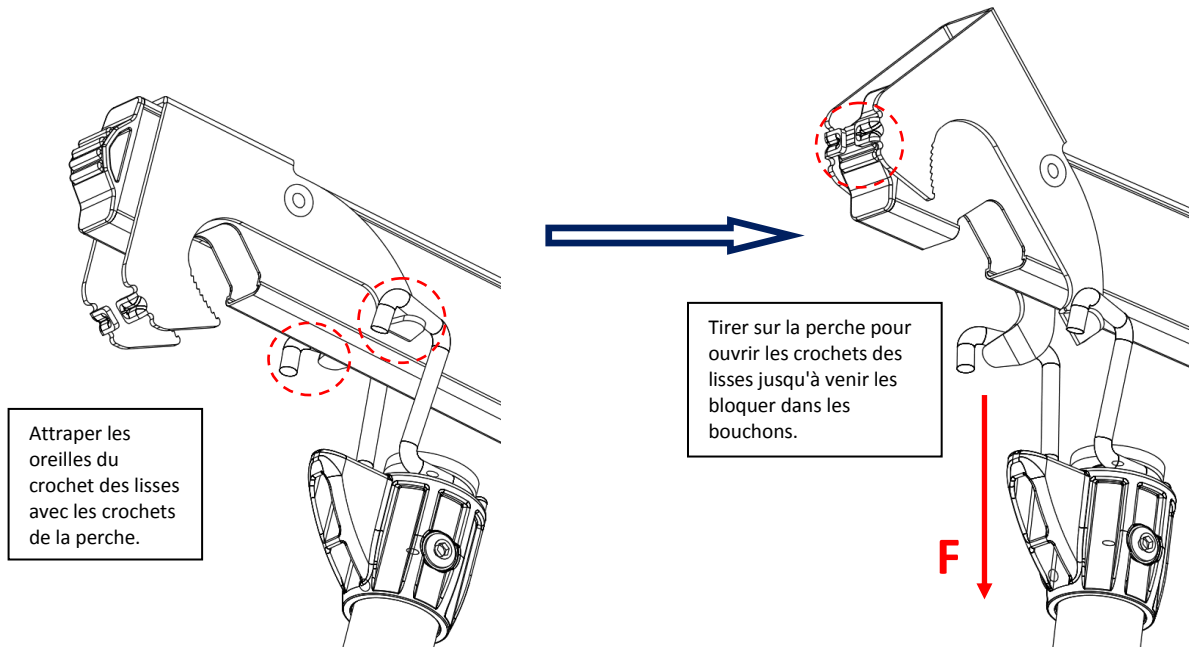
- Pendant le démontage :

Utiliser la procédure de montage en ordre rigoureusement inverse.

SPEEDY 3 Décret

Le démontage des lisses s'effectue comme suit :

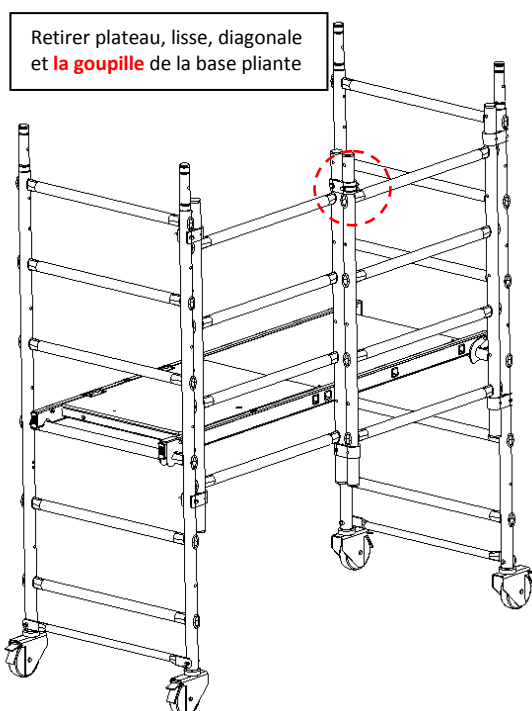
Utiliser les crochets de la perche pour déverrouiller les crochets des lisses, et les bloquer dans les bouchons:



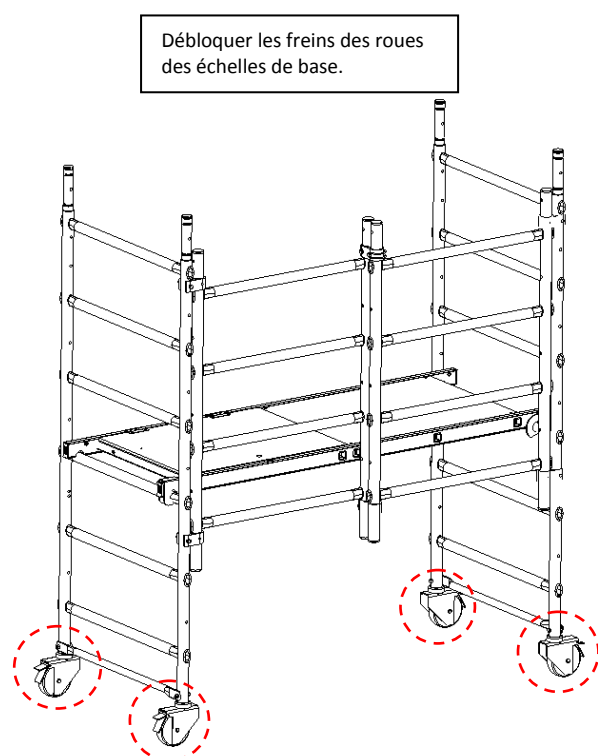
Puis retirer la lisse ainsi déverrouillée de la même manière qu'elle a été montée (Cf. chapitre 2-1-2 Page 11).

Concernant la base pliante, suivre les instructions suivantes :

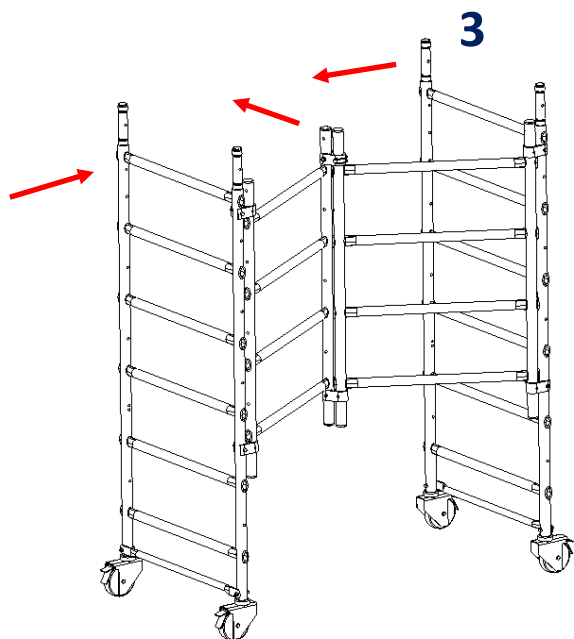
1



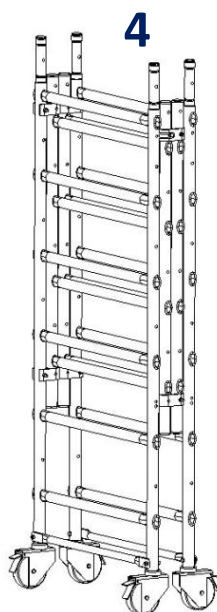
2



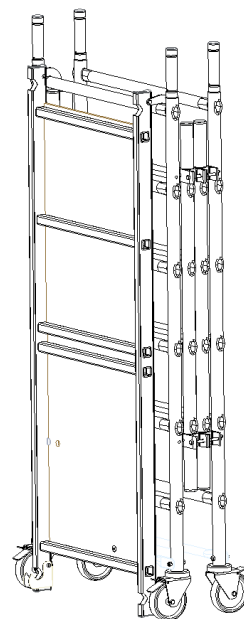
SPEEDY 3 Décret



Rapprocher les deux échelles de base en repliant la base pliante vers l'intérieur



Base complètement repliée



Il est possible d'accrocher le plateau sur la base repliée, en utilisant les crochets pivotants.

Chapitre 7 Garantie

Le Speedy 3 Décret est garanti 3 ans, pièces et main d'œuvre.

Cette garantie prend effet à partir de la date de la facturation.

Notre garantie est soumise à l'accomplissement de ses obligations contractuelles par l'acheteur et notamment de paiement.

La garantie est limitée au remplacement dans notre usine ou à la réparation des pièces d'origine reconnues défectueuses après notre expertise.

Tout autre droit est exclu. Notamment l'application de la garantie ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts.

Cette garantie s'applique exclusivement aux produits mis en œuvre et utilisés selon les instructions contenues dans les notices techniques de montage et d'utilisation.

IMPORTANT : Conserver précieusement votre preuve d'achat (facture ou bon de livraison) car elle vous sera réclamée pour l'application de la garantie.

Pour tout renseignement supplémentaire connectez-vous sur le site internet :
www.tubesca-comabi.com